

U D S I S
union départementale scolaire et d'intérêt social
des Pyrénées-Orientales

extrait du registre des délibérations
séance du 30 mars 2012

L'an deux mille douze et le trente mars, à 9 heures, le comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à Thuir, sous la présidence de Hermeline MALHERBE, Présidente de l'U.D.S.I.S..

Cette séance fait suite à la séance du vendredi 23 mars 2012 à 14 h qui n'a pu se tenir faute de quorum.

N° délibération :	objet :
30/03/12 – 04	Affectation du résultat d'exploitation 2011

Présents :

représentants des conseillers généraux :

Hermeline MALHERBE, Marcel MATEU.

représentants de l'assemblée syndicale :

Arlette BIGORRE, Antoinette AMBROSINO, Roger FERRER, Jean Paul TIXADOR, Raymond LEMORT, Henri VIDAL.

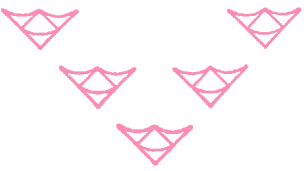
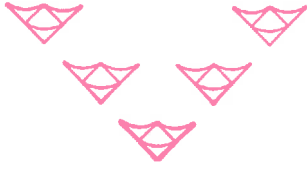
Absents :

représentants des conseillers généraux :

Robert GARRABE, Françoise BIGOTTE, René OLIVE, Pierre AYLAGAS ayant donné procuration à Marcel MATEU, Pierre ESTEVE, Alain BOYER, Michel MOLY, Guy CASSOLY, Marie-Thérèse CASENOVE, Jean Louis ALVAREZ.

représentants de l'assemblée syndicale :

Alain GOT, Roland BRUZY, René BANTOURE, Marcel PEYTAVI, Alain LLENSE, François SABARDEIL, Bernard FOULQUIER, André BASCOU, Nicolas GARCIA, François MONTOYA, Grégory AGIN.



OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2011

Le Comité de l'UDSIS réuni sous la Présidence de Madame Hermeline MALHERBE

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2011

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2011 ,

Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de
505 964,63

Décide d'affecter le résultat comme suit :

POUR MEMOIRE	Euros
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	1 140 959,65
Virement à la section d'investissement	438 999,76
RESULTAT DE L'EXERCICE	
EXCEDENT	
DEFICIT	195 995,26
A/- EXCEDENT AU 31/12/2011	505 964,63
Affectation obligatoire	
* à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
*à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	0,00
Solde disponible	
affecte comme suit:	
* affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
* affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) ligne 002	505 964,63
Si nécessaire , par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour	
B/- DEFICIT AU 31/12/2011	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	
Déficit résiduel à reporter- budget primitif 20..	
Excédent disponible(voir A-solde disponible)	
C/ Le cas échéant , affectation de l'excédent antérieur reporté	

Ainsi fait et délibéré à THUIR , les jour mois et an que dessus .

Pour extrait conforme ,

P/La Présidente ,
Le Vice-Président



Marcel MATEU



